

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 03.107

L'An Deux Mille Trois, le 29 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint au Maire.

DATE DE CONVOCATION

22 SEPTEMBRE 2003

DATE D'AFFICHAGE

22 SEPTEMBRE 2003

ETAIENT PRESENTS : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints,

Melle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA-TERRIEN, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes ISENDICK, LABEYRIE, M. MERLE, Mmes MOINET, PELTIER, MM. RAYMOND, SIMONNET, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST représenté par M. LE GUEUT
MME GEOFFROY représentée par Mme LECOMTE
M. LIBOUBAN représenté par M. CHABANEAU
M. POTENNEC représenté par M. CAU
Mme JOLY représentée par M. MERLE

ABSENTS-EXCUSES : Néant

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 33

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR LES
TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PORT DEPARTEMENTAL DE ROYAN

VOTE : UNANIMITE

Par lettre en date du 09 juillet 2003, Monsieur le Président du Conseil Général a souhaité connaître le détail des travaux d'entretien susceptibles d'être aidés par le Département pour les opérations à réaliser au titre de l'exercice 2004, sur l'espace portuaire de ROYAN.

Le programme d'entretien 2004 se décompose comme suit
(montant exprimés en Euros Hors Taxe)

- Dragage du Port (150.000 m3 par an)..... 300.000,00 Euros

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la lettre du Conseil Général du 09 juillet 2003
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'approuver le programme de travaux d'entretien à réaliser au titre de l'exercice 2004 au PORT DE ROYAN.
- de solliciter du Conseil Général l'octroi d'une subvention au taux le plus élevé possible.
- de financer l'opération qui sera subventionnée dans le cadre du Budget pour l'exercice 2004.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 01 octobre 2003
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS